CHAMIGNY, le **14 novembre 2022**

|  |
| --- |
| Thierry MAHEO  *Proviseur*  à |
| Mesdames, Messieurs  les chefs d'établissement  les directeurs-trices de SEGPA  les directeurs-trices de CIO  les directeurs-tricesd'ITEP  les coordonnateurs ULIS |

**Objet : Découverte des formations professionnelles**

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

Le Lycée d’Enseignement Adapté « Léopold BELLAN » propose la découverte des filières professionnelles suivantes à destination des élèves de collège ou de lycée, afin de les aider dans leur choix d'orientation :

* + - * **CAP Maçonnerie,**
* **CAP Peintre Applicateur de Revêtement,**
* **CAP Menuisier Fabricant,**
* **CAP Jardinier Paysagiste**
* **CAP Commercialisation et Services en Hôtel-Café-Restaurant.**

Ce premier pas dans les filières précitées peut se faire selon les modalités suivantes :

1. **Les mini stages** de janvier à fin avril 2023 ***(fiche "Mini Stage" en annexe)***

Des mini stages d'une demi-journée à une journée sont mis en place au sein de l'établissement. Ils permettent de découvrir deux ateliers maximums, un le matin et un l’après-midi. Les élèves seront accueillis par un professeur d’atelier de la spécialité. (Maximum de 6 élèves par mini stage)

Un exemplaire de la convention vous sera envoyé après l'élaboration du planning.

1. **La visite sur rendez-vous** de janvier à fin avril 2023 ***(fiche "visite" en annexe)***

Elle vous permet une visite de l'ensemble des ateliers, classes et lieux de vie des élèves (maximum de 6 élèves accompagnés de leur enseignant).

Je vous invite à contacter M. Boitard, Directeur Délégué au Formations Professionnelles et Technologiques (DDFPT) afin de convenir ensemble de la date de l'accueil.

1. **La Journée Portes Ouvertes** qui se déroulera le :

**18 mars 2023**

**9h00à 16h00**

Je vous remercie par avance de diffuser le plus largement possible, auprès des personnels concernés, des élèves et des familles, les possibilités de découverte de nos filières de formation. Les fiches sont à renvoyer avant le **09 décembre 2022**, délai de rigueur.

Je reste bien évidemment à votre disposition pour toute éventuelle question.

Je vous prie de croire, Chers Collègues , à mon attachement profond au service de l'Éducation Nationale et à la réussite des élèves.

Le DDFPT, Le Proviseur,

T. Boitard T. Maheo